

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Bourassa adoucit les directives aux ministres

■ QUÉBEC — Le premier ministre Robert Bourassa a rendu publiques hier les directives touchant les conflits d'intérêts auxquelles ses ministres sont dorénavant tenus.

YVON LABERGE
de notre bureau de Québec

Si à première vue elles semblent reprendre dans les grandes lignes celles émises en juillet 1981 par le premier ministre René Lévesque, après analyse elles supportent mal la comparaison.

Ainsi, contrairement à leurs prédécesseurs péquistes:

■ les ministres libéraux n'ont plus à se départir de leurs intérêts dans des compagnies dont les actions sont transigées en bourse, mais peuvent les confier à un mandataire. En conséquence de quoi, ils n'ont plus à déclarer ces avoirs publiquement;

■ les ministres libéraux, leur conjoint et leurs enfants mineurs peuvent transiger avec l'État si les intérêts qu'ils possèdent dans une entreprise privée n'excèdent pas cinq p. cent du capital-actions avec droit de vote ou du chiffre d'affaires annuel. Cela, à la condition que cet intérêt ou les circonstances de la conclusion du marché ne permettent vraisemblablement pas la collusion ou l'influence induite;

■ les ministres libéraux n'ont plus à divulguer les terrains ou immeubles autres que destinés à l'usage résidentiel dont ils sont propriétaires, en tout ou en partie, à l'extérieur du Québec;

■ les ministres libéraux n'ont plus à divulguer, au meilleur de leur connaissance, les terrains ou immeubles autres que destinés à l'usage résidentiel dont leur conjoint et ses enfants mi-

neurs sont, en tout ou en partie, propriétaires au Québec (et ailleurs);

■ les ministres libéraux ne sont plus tenus, au meilleur de leur connaissance, de divulguer les noms, occupation et adresse de tout créancier individuel autres que les institutions financières envers qui leur conjoint et ses enfants ont une dette personnelle excédant \$3,000 et qui résulte d'un emprunt d'argent non garanti;

■ les ministres libéraux n'auront plus à se départir, sur demande, en raison de la nature de leurs attributions, d'un placement particulier qu'eux-mêmes, leur conjoint ou ses enfants mineurs possèdent dans un type donné d'activités industrielles. Ils auront à s'en départir, sur demande, pour un type donné d'activités commerciales ou financières seulement;

■ et les ministres libéraux n'ont

plus, au meilleur de leur connaissance, à divulguer les successions et fiducie dont eux-mêmes ou leur conjoint et ses enfants mineurs ont bénéficiés.

Pour le reste, les nouvelles directives se comparent à celles émises sous le précédent gouvernement, à la différence que les ministres libéraux devront divulguer les détails concernant tout marché avec l'État conclu depuis leur dernière déclaration d'intérêts et les détails du mandat conclu sans droit de regard avec leur mandataire, le cas échéant.

Enfin, les ministres libéraux doivent remettre au Secrétaire général du Conseil exécutif — en l'occurrence M. Roch Bolduc — leur déclaration d'intérêts le ou vers le 15 avril, et, par la suite, le ou vers le 1^{er} septembre de chaque année pendant la durée de leur fonction ministérielle.



Une invitation à Expo 86

Le premier ministre Robert Bourassa a eu un entretien privé avec son homologue de Colombie-Britannique W. H. Bennett à ses bureaux de la Grande-Allée. M. Bennett est en tournée de promotion pour Expo 86 qui sera inaugurée à Vancouver le 2 mai. M. Bourassa a reçu un passeport géant unilingue anglais de la part de M. Bennett. Le premier ministre québécois se rendra donc à Vancouver le 24 juin qui sera la journée du Québec à Expo 86. M. Bourassa s'est montré avare de commentaires sur sa rencontre privée avec M. Bennett. Tout au plus a-t-il laissé entendre qu'il avait été question de libre échange et brièvement de constitution.

laserphoto PC

Le fruit d'un compromis

— BOURASSA

■ QUÉBEC — Les directives aux ministres sur les conflits d'intérêts sont le fruit d'un compromis: le premier ministre les a établies plus sévères que ce que prescrit la loi à l'ensemble des députés, mais plus douces que celles auxquelles étaient soumis les ministres sous le régime péquiste.

GILBERT BRUNET
de notre bureau de Québec

En conférence de presse hier soir, le premier ministre Robert Bourassa a précisé que c'est sur recommandation de l'ex-secrétaire du Conseil exécutif, M. Louis Bernard, qu'il avait opté pour ces adoucissements.

M. Bernard a démissionné du poste de « premier fonctionnaire de la province » dans les jours qui ont suivi l'élection du gouvernement libéral.

Puis, M. Bourassa s'est empressé d'ajouter deux assurances:

■ « C'est moi qui suis responsable de l'interprétation, cas par cas, de ces directives ».

■ « De toute façon, je prends pour acquis que tout se sait, tout se saura. Si un ministre avait l'intention de contourner les directives, je saurais... »

Le premier ministre a expliqué qu'en revenant à la formule du « blind trust » — mandataire sans droit de regard —, l'absence de tout éventuel conflit d'intérêts lui semblait assurée.

Au sujet de la permission qui est faite aux ministres, et à leur entourage immédiat, de conserver leurs parts dans une société commerciale privée (non incorporée) jusqu'à concurrence de 5 p. cent de la propriété, M. Bourassa a dit: « De toute façon, des

petites parts de moins de 5 p. cent, c'est difficile à vendre ».

Dossier Renault

Sur un autre sujet, le premier ministre a confirmé que le dossier d'un investissement majeur de la Régie Renault au Québec est fermé pour le moment. Ce qui n'écartera pas l'hypothèse d'une réouverture par son gouvernement « s'il intervient des développements sérieux ».

Plus précisément, M. Bourassa a révélé que Renault proposait au gouvernement du Québec « de prendre des risques énormes ». Et il a ajouté que son gouvernement « ne refusera pas ce qui a été fait, par exemple, dans l'amiante » sous le régime précédent. Il a toutefois refusé de chiffrer les « sommes considérables » dont il parlait, ajoutant que le risque était d'autant plus grand « dans l'état financier où se trouve actuellement » la Régie Renault ou la société AMC-Renault en Amérique du Nord.

Les dents des enfants

Le premier ministre n'a pas voulu préciser « les modalités » de l'impôt spécial qui serait bientôt levé auprès des contribuables-parents pour préserver le programme de soins dentaires aux enfants.

« Nous avons décidé de couper dans ce programme parce qu'il est le plus généreux au Canada. Or, la situation financière du Québec ne nous permet pas d'être ainsi les plus généreux ».

Pourquoi en avoir parlé alors, si les décisions ne sont pas toutes arrêtées? « C'est une fuite, répond M. Bourassa, qui a jeté prématurément ce dossier sur la place publique. Nous ne faisons que commencer les discussions avec les dentistes quand la fuite est intervenue.

VOTE SUR LA PEINE CAPITALE

Le processus engagé d'ici à quelques mois



John Crosbie

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement conservateur prendra d'ici à quelques mois des mesures en vue de respecter son engagement électoral de tenir un vote libre de toute attache partisane sur la question de la peine capitale, a révélé hier le ministre de la Justice, M. John Crosbie.

« Le gouvernement sait à peu près à quel moment il souhaite saisir la Chambre de cette question et nous allons mettre en oeuvre au cours des prochains mois la solution que nous préconisons », a-t-il dit aux reporters avant de participer à une réunion du comité des priorités du gouvernement.

M. Crosbie a toutefois refusé de préciser si le gouvernement entendait faciliter la tenue de ce vote libre en déposant des projets d'amendements au Code pénal, qui auraient pour effet de rétablir la peine capitale pour les crimes graves, tel le meurtre prémédité.

Broadbent se réjouit de la popularité du NPD

■ Le chef du Nouveau parti démocratique (NPD), Ed Broadbent, se réjouit de la situation de son parti qui, selon le dernier sondage Gallup, obtient 25 p. cent des intentions de vote des électeurs canadiens.

Interrogé à l'issue d'une allocution devant l'Association internationale des machinistes et travailleurs de l'aérospatiale, hier, à Montréal, le chef neo-démocrate a dit qu'il serait heureux de s'engager dans une campagne électorale avec un tel appui.

Selon lui, si la tendance des six derniers mois se maintient, le Canada pourrait être le théâtre lors de la prochaine campagne électorale de la lutte à trois la plus serrée de toute son histoire.

Il a aussi noté qu'un autre sondage a révélé que, pour la première fois, un électeur sur quatre de la région de Québec a exprimé son intention de voter pour le NPD.

Le Gallup publié hier révèle que le Parti conservateur a repris la tête, sauf au Québec, avec 41 p. cent des intentions de vote contre 34 p. cent pour le Parti libéral.

— Presse canadienne

À L'ISSUE DE LA PRÉSENTATION DU BUDGET

Getty déclenche des élections en Alberta

■ EDMONTON (PC) — Le premier ministre de l'Alberta, Don Getty, a annoncé hier soir le déclenchement d'élections générales pour le 8 mai.

L'annonce qui a suscité la surprise a été faite à l'issue de la présentation du budget du ministre des Finances Lou Hyndman.

Don Getty a remplacé Peter Lougheed comme leader du Parti conservateur et premier ministre l'automne dernier.

Les conservateurs qui détiennent le pouvoir en Alberta depuis 1971, occupent 75 des 79 sièges de la législature. À la suite d'une redistribution de la carte électorale, quatre nouveaux sièges ont été ajoutés.

Le NPD détient deux sièges et le Representative Party les deux autres. Ce dernier parti a été fondé par deux députés indépendants élus en 1982.

L'élection portera vraisemblablement sur l'économie fléchissante de la province, la baisse des prix du pétrole, les difficultés financières des fermiers, ainsi que sur la sécheresse qui a frappé l'Alberta en 1985.

Par ailleurs, le ministre des Fi-

nances de l'Alberta, M. Lou Hyndman, a annoncé hier soir que le déficit de la province d'élèverait à \$2,1 milliards pour l'année budgétaire 1986-87, et a admis que la confusion entourant le prix du pétrole rendait impossible pour la province de faire une estimation des revenus provenant de l'énergie.

Le budget souligne que les revenus provenant des ressources énergétiques comme l'essence et le gaz sont sujets à fluctuation et estime qu'ils pourraient tomber à environ un tiers de ce qu'ils étaient en 1985-86.

« Nous n'avons pu établir de montants précis, parce que c'est là que réside le véritable problème », a déclaré le ministre, hier, lors d'une conférence de presse.

M. Hyndman a toutefois indiqué que son budget « reflétait la force profonde et l'avenir prometteur de l'Alberta », en dépit de la chute du prix du pétrole.

De plus, le budget n'annonce aucune augmentation d'impôt — c'est dans cette province que le taux d'imposition est le plus bas au pays — et prévoit une continuité dans la croissance économique et un taux de chômage stable.

LES COUPURES DE PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

2 200 pré-retraités ont fait appel

■ OTTAWA — Le 5 janvier 1986, 34 000 pré-retraités canadiens perdaient complètement ou en partie leur droit aux prestations d'assurance-chômage qu'ils recevaient. La raison:

MANON CORNELLIER
de notre bureau d'Ottawa

leurs rentes étaient considérées, à partir de ce jour, comme des revenus de travail et donc prises en considération lors du calcul de leurs primes.

Ce ne sont pas tous les rentiers qui ont été touchés. Seulement ceux qui reçoivent leur pension de leur ancien employeur, soit d'un fond auquel ils ont aussi contribué, ou de la Régie des rentes du Québec. La mesure ne s'applique pas aux revenus provenant d'un plan de retraite personnel comme un REER, ni aux rentes d'invalidité et de conjoint survivant.

Cette décision a soulevé l'indignation des personnes âgées et des pré-retraités. « C'est deux poids deux mesures, ce n'est pas justifiable », clame le président de l'Association québécoise

pour la défense des retraités et des pré-retraités, M. Marcel Lapalme.

« Comme des études l'ont démontré, ce sont ceux qui ont les meilleurs salaires qui peuvent se payer des épargnes personnelles et ce sont eux qui ne sont pas touchés », indique le coordinateur de la nouvelle Coalition québécoise des retraités et pré-retraités, M. Gilles Plamondon.

Depuis janvier, plus de 2 200 appels ont déjà été logés à la Commission de l'assurance-chômage. On connaît les résultats de ces démarches uniquement dans la région de Québec. Sur 178 appels, 176 se sont dénoués en faveur des retraités, indique la Coalition qui veut faire retirer la nouvelle mesure.

Malgré cela, la ministre Flora MacDonald refuse de revenir sur la décision de son ministère, laissant à la Commission Forget sur l'assurance-chômage le soin d'étudier l'effet de cette coupure de revenus pour les pensionnés. Hier aux Communes, elle a gardé la même position. « Si quelqu'un a une plainte à faire en regard de la loi de l'assurance-chô-

mage, il a le droit d'en appeler », s'est-elle contentée de répondre.

L'économie qu'espère réaliser le ministère de l'Emploi et de l'Immigration est d'environ \$30 millions la première année alors que les dépenses liées au programme de l'assurance-chômage pour l'année 84-85 dépassent les \$10 milliards.

Le député libéral Jean-Claude Malépart demande au gouvernement d'au moins informer les retraités qu'ils ont un droit d'appel. Certaines personnes auraient perdu leur droit de contester la décision de la commission, ignorant tout des procédures.

D'autres se sont vu réclamer des montants qu'elles avaient reçus après le 5 janvier. Au début de l'année, la plupart ignorait toujours l'existence de la nouvelle mesure. Le gouvernement n'a en effet informé directement les prestataires qu'au cours des trois dernières semaines de janvier et au début de février par un petit encart dans les enveloppes contenant les chèques.

« L'annonce de l'entrée en vigueur de ce changement a été

faite par le biais d'un communiqué en décembre 84 et en mars 85. On a aussi envoyé des lettres aux employeurs et aux syndicats en décembre 85 pour les informer », a expliqué M. Richard Fix, agent d'information au MEIC. Mais les retraités qui ont fait leur demande de prestations avant le 5 janvier n'ont pas été avertis qu'ils seraient touchés dès l'entrée en vigueur de la modification de règlement.

Pour M. Lapalme, c'est tout le procédé du ministère qui est inéquitable. « C'est un bris de contrat. Quand la personne a été autorisée à recevoir des prestations, elle l'a été pour 40 semaines », indique-t-il. « Alors on demande d'aller au plus pressé et d'exempter les personnes qui ont pris leur retraite en 85 et qui comptaient sur ce revenu ».

Le Québec pénalisé

Au Québec, le nombre de personnes touchées par le nouveau calcul des primes de chômage est nettement plus élevé qu'ailleurs au pays. Près de 13 000 personnes ont vu leurs prestations diminuées comparativement à 8 000 en Ontario, 6 648

dans l'Ouest canadien et 3 087 dans les Maritimes.

Une raison de cette situation semble être l'existence au Québec du seul régime public de rentes qui permet à tout travailleur qui y a contribué de réclamer, s'il est à la retraite, des rentes dès l'âge de 60 ans. Or ces rentes sont aussi considérées depuis janvier comme des revenus de travail par les officiers de l'assurance-chômage.

L'an dernier, un peu plus de 67 000 personnes se sont prévalues de cette disposition de retraite anticipée de la RRO. Mais la régie ne tenant pas de statistiques sur les autres revenus de ses prestataires, on ne peut dire combien de personnes venaient tout juste de quitter le marché du travail.

Ceux qui cotisent au Régime de pensions du Canada devraient avoir droit aux mêmes conditions de retraite anticipée dès janvier 87, mais ils connaîtront les mêmes désavantages au chapitre de l'assurance-chômage.

Clark en Israël

■ TEL AVIV (Reuter) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, Joe Clark, a entamé, jeudi soir, une visite officielle de quatre jours en Israël après avoir séjourné dans trois pays arabes.

Selon l'ambassade du Canada, Clark compte procéder à des échanges de vues sur les perspectives de paix au Proche-Orient. Il s'est rendu précédemment en Jordanie, en Arabie saoudite et en Égypte.

Son homologue israélien Yitzhak Shamir, venu l'accueillir à l'aéroport, a déclaré aux journalistes que cette visite « aiderait la Canada à formuler sa politique pour le Proche-Orient. C'est la visite d'un ministre des Affaires étrangères ami, qui représente un pays étranger ami ».

Clark s'est abstenu de tout commentaire à l'aéroport. Selon des sources israéliennes autorisées, il doit signer un accord aérien qui ajoutera Toronto à Montréal sur la liste des points d'atterrissage au Canada de la compagnie israélienne El Al.

Un carcan inutile pour les trusts

Un des actifs visés par Imasco dans sa mainmise sur Genstar est Canada Trustco, la plus grande fiducie du Canada. Beaucoup de monde s'inquiète qu'Imasco soit tentée d'utiliser les dépôts auprès de Canada Trustco pour financer ses activités et mettre ainsi la fiducie en conflit d'intérêts. On propose d'interdire la vente de la fiducie à Imasco ou de limiter la participation qu'un actionnaire unique peut avoir dans une institution financière.

Des mesures aussi extrêmes afin de prévenir un éventuel conflit d'intérêts ne sont pas justifiées. Toutes les institutions financières sont régies par des lois et des règlements dont le but est de protéger le public et son épargne. Si cette réglementation est inadéquate au point où l'on peut craindre des conflits d'intérêts flagrants, il faut la rendre plus rigoureuse et augmenter la surveillance.

Il est inutile de vouloir suppléer à cette réglementation en limitant le droit d'être propriétaire d'une fiducie, d'une compagnie d'assurance ou d'une maison de courtage. Si le législateur a jugé bon d'imposer une telle limite aux banques à charte, c'est vraisemblablement à cause du degré extrême de concentration qui n'existe pas dans les trois autres branches de l'industrie financière et du rôle central joué par les banques dans la création de la monnaie.

Rien ne permet d'afficher que le danger de conflits d'intérêts résolus au détriment du public soit plus grand dans les fiducies contrôlées par un autre groupe, qu'il soit financier ou non. Bien sûr, la tentation existe d'utiliser les dépôts en fiducie au bénéfice des autres activités d'un actionnaire majoritaire. Le danger est même évident et bien identifié. Mais dans un cas pareil, il est souvent facile de détecter et de prévenir un conflit possible. Les conflits d'intérêts peuvent aussi surgir quand une fiducie n'est pas contrôlée par un actionnaire unique ou par un petit groupe d'actionnaires.

En 1980, l'entrepreneur immobilier Robert Campeau avait tenté une mainmise sur le Trust Royal. La direction de ce dernier, craignant justement des conflits d'intérêts si l'offre de M. Campeau était acceptée, avait manœuvré dans la coulisse, au grand déplaisir de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, pour y faire échec. Peut-on vraiment croire que la direction du Trust Royal ne se sentait pas par la suite obligée envers les investisseurs qui lui avaient prêté main-forte dans sa lutte contre Campeau Corporation? Rien ne permet de supposer que la gratitude ait encouragé la direction à faillir à ses obligations fiduciaires envers ses déposants. Cependant, la possibilité existait, et la direction a bel et bien failli à ses devoirs envers ses actionnaires.

Un agent fiduciaire est un professionnel: ses activités sont régies par une éthique professionnelle aussi bien que par la réglementation de l'État. Que son entreprise soit la propriété d'un actionnaire unique ou d'une multitude de petits actionnaires ne change rien au fait que la direction doit s'astreindre à des normes professionnelles avant de poursuivre les objectifs financiers des propriétaires.

En limitant arbitrairement la propriété des sociétés de fiducie, le gouvernement ne les aiderait pas à résoudre le problème des conflits d'intérêts mais risquerait d'affaiblir l'industrie en limitant son accès au marché des capitaux.

Frédéric WAGNIÈRE

Turner encore en eau trouble

Après avoir connu un regain de popularité, le Parti libéral fédéral a chuté de sept points dans l'opinion publique. Le dernier sondage Gallup, publié jeudi, indique en effet un revirement de la situation au profit des conservateurs qui ont réussi à arrêter leur dégringolade.

La situation était exactement inverse lors du sondage réalisé au début de février: 41 pour le PLC et de 36 pour le PC. La consultation effectuée à la mi-mars indique que le Parti conservateur a repris la tête du peloton. Il récolte 41 p. cent des intentions de vote contre 34 pour le Parti libéral. C'est le score le plus bas enregistré par cette formation politique depuis septembre 85. Quant au Nouveau parti démocratique, il a gagné deux points en atteignant la barre des 25 points.

Comment peut-on expliquer un tel revirement de la situation en l'espace d'un mois? C'est sans doute la question que doit se poser l'entourage du chef du PLC, M. John Turner. Pour les conseillers de Brian Mulroney, cela peut démontrer que les retombées négatives découlant des crises qui ont ébranlé le gouvernement se sont enfin résorbées. Ce sondage national a été effectué deux semaines après la présentation du budget du ministre des Finances, Michael Wilson. Ce qui n'a pas trop influencé l'électorat, semble-t-il, car les mesures jugées négatives de cette politique n'étaient pas encore très connues au moment de la réalisation de ce Gallup. Mais la marge des indécis a progressé de cinq points, passant de 24 en février à 29 en mars.

C'est un pourcentage très élevé qui devrait inciter les trois principales formations politiques à la plus grande prudence.

Les libéraux, par ailleurs, ont sans doute été victimes de leurs querelles internes. La décision de Jean Chrétien de claquer la porte pour se retirer de la vie publique, a retenu l'attention de l'opinion publique.

Cette démission fracassante a fait ressortir que les blessures du dernier congrès à la direction n'étaient pas cicatrisées et que John Turner n'avait pas su démontrer qu'il était l'homme de la situation. Sauf au Québec où le PLC obtient une majorité de voix, le PC a fait des gains dans toutes les autres provinces canadiennes, particulièrement en Ontario et dans l'Ouest du pays. Dans des régions où la popularité de M. Chrétien était justement assez grande.

Les efforts déployés par John Turner pour asseoir son leadership, qui semble de plus en plus fragile à la suite de la défaite de septembre 84, ne semblent pas donner les résultats escomptés. A quelques mois du congrès national du PLC, M. Turner se retrouve dans une position très inconfortable.

C'est en effet à l'occasion de ces assises de novembre qu'un vote sur son leadership sera pris par les délégués. Certains estiment que si M. Turner ne réussit pas à récolter au moins 70 p. cent de l'appui de ses troupes, il sera forcé de convoquer un autre congrès à la direction pour vider cette question avant le prochain rendez-vous électoral. Un peu comme Joe Clark avait été obligé de faire à la suite de la réunion de Winnipeg. M. Chrétien, qui a toujours des supporters importants sur le terrain, pourrait alors être tenté de faire un retour dans l'arène politique. C'est un souhait partagé par ses partisans, même si plusieurs estiment qu'il n'a pas plus de chance de succéder à Turner qu'il en avait de remplacer Pierre Trudeau.

Jacques BOUCHARD

MIRABEL

OH! BEN! VOUS ALORS MON PAUV' MONSIEUR, EMMANCHÉ COMME VOUS ÊTES AVEC VOS BÉQUILLES DE MÉTAL, FAUT PAS S'ÉTONNER SI LE SIGNAL S'ALLUME, HEIN!?



(Droits réservés)



(collaboration spéciale)

Jacques Dufresne

La croisade des transplantations

D'ici à la fin d'avril il ne sera question que de transplantations d'organes. Une semaine de sensibilisation a été annoncée. Déjà, lundi dernier, Madame Diane Hébert lançait un appel pathétique à tous les donateurs potentiels, c'est-à-dire à chacun d'entre nous.

Ce n'est pas dans un débat, c'est dans une croisade que nous entrons. Il va de soi pour madame Hébert, et sans doute pour la majorité des mortels que nous sommes, que les transplantations sont une excellente chose à tous égards. Il ne reste plus, semble-t-il, qu'à en convaincre les contribuables que nous sommes d'autre part.

Malheureusement le contribuable en nous n'est pas toujours d'accord avec le mortel quand vient le temps de payer la note de la santé et de la sécurité. Le mortel, effrayé, réclame tout: depuis l'assistance sociale jusqu'aux transplantations, en passant par les soins dentaires et les médecines douces. Pendant ce temps, le contribuable, épuisé, donne à ses gouvernants le mandat de réduire les dépenses de l'État.

Il convient donc que la croisade se transforme en débat. Mais qui osera se prononcer contre les transplantations après avoir entendu l'appel de Diane Hébert? Dans le contexte

émotif créé par ses apparitions, poser une question c'est se faire l'avocat non seulement du diable, mais de la mort elle-même.

Pourtant cette femme a pu attendre deux ans une opération dont on nous dit qu'elle ne doit être tentée que lorsque le patient est promis à une mort prochaine. Ce fait à lui seul soulève les plus graves questions parce qu'il laisse planer un doute sur tous les cas où personne ne saura jamais combien de temps et dans quelles conditions auraient vécu les malades si la transplantation n'avait pas eu lieu.

Voici d'autres questions. Les transplantations d'organes, tout comme la chimiothérapie dans le cas du cancer, font partie des techniques qu'on appelle intermédiaires ou de moyen terme parce qu'elles ne reposent pas sur une connaissance adéquate des causes du mal. Par opposition, le vaccin contre la polio est une technique achevée.

Les techniques de moyen terme ne guérissent pas vraiment, mais elles peuvent prolonger la vie et la rendre plus agréable, avec des risques variables et imprévisibles. Et elles coûtent cher. Elles sont le principal facteur de l'accroissement des coûts de la santé.

Les techniques achevées par

contre guérissent vraiment, elles sont efficaces et elles ne coûtent presque rien. Ce qui coûte quelque chose dans ce cas, c'est la recherche fondamentale pouvant conduire à la connaissance de la véritable cause des maladies.

Ne faudrait-il pas investir davantage dans la recherche fondamentale et de moins en moins dans les techniques de moyen terme? C'est ce que pensent de nombreux savants, dont le prix Nobel Christian de Duve. Voici son message: «Les reins artificiels, les greffes de cœur et toutes sortes d'autres techniques spectaculaires conduisent inexorablement à l'impasse. On a par contre, à l'opposé, l'exemple classique d'une technologie simple qui répond bien aux problèmes et épargne des sommes considérables à la société, j'ai cité le vaccin contre la poliomélie. Si on avait suivi en matière de polio une stratégie comparable à celle du rein artificiel, on aurait aujourd'hui des poumons d'acier de plus en plus perfectionnés branchés sur des ordinateurs. On aurait trouvé des prothèses électroniques pour aider les gens à utiliser des muscles qui n'ont plus d'innervation. De plus on aurait ruiné le budget de la Santé, tandis que la vaccination contre la poliomélie ne coûte pratiquement rien.»

Voilà l'une des questions dont il faudrait débattre. Il y en a de nombreuses autres. La prévention ne reçoit qu'une part insignifiante du budget de la santé. Faut-il réduire encore cette part? C'est ce que semble disposé à faire le nouveau gouvernement du Québec puisque d'un côté, il rend l'accès aux soins dentaires pour les enfants plus difficile et que de l'autre, il tente de régler les problèmes de l'urgence dans les hôpitaux sans mettre en question les techniques de moyen terme. Malheureusement pour ce gouvernement, les gens veulent à la fois des soins dentaires gratuits et des transplantations.

Une autre question majeure a été soulevée cette semaine à l'émission *Le Point*, celle de la surconsommation de médicaments chez les personnes âgées. Tel médicament affaiblit la vue; il peut s'ensuivre une chute et une fracture irréparable à cet âge. L'une des solutions serait de mieux payer les pharmaciens pour les conseils qu'ils doivent en principe donner. Mais où monsieur Gobeil trouvera-t-il l'argent nécessaire?

Les mortels contribuables devront apprendre à faire des choix douloureux s'ils veulent que tous les citoyens puissent continuer d'avoir les mêmes chances d'échapper à la douleur. (A suivre).

REVUE DE PRESSE

Cohabitation politique difficile

La cohabitation entre le président socialiste François Mitterrand et le premier ministre néo-gaulliste Jacques Chirac, après la déclaration de politique générale de celui-ci devant le Parlement, est commentée dans la presse parisienne.

La *Parisien libre* (informations générales) remarque que «Jacques Chirac a obtenu, comme prévu, la confiance de l'Assemblée nationale. De la confiance de sa majorité, le Premier ministre aura bien besoin dans ce combat qu'est décidément la cohabitation. D'accord sur la règle du jeu, les deux partenaires ne le sont pas sur la façon de l'appliquer».

Selon *Le Matin* (socialiste), «à écouter Jacques Chirac ou à relire son texte, on mesure l'étendue des changements qu'il veut imposer au pays. Il ne s'agit pas seulement de faire marche arrière. Il s'agit aussi d'établir un ordre nouveau, sécuritaire, intolérant, xénophobe, répressif. (...) Le plus inquiétant, c'est la philosophie qui inspire le nouveau pouvoir, son

état d'esprit autoritaire (...), sa hâte fébrile, comme si, au terme d'une traversée du désert qui a duré cinq ans, s'ouvrait une vanne énorme par où s'engouffrent tous les débordements d'une droite enfin libérée de ses complexes d'infériorité».

Pour *Le Quotidien de Paris* (droite indépendante), «tout l'acquis des réformes socialistes est remis en question sans que pour autant la France ne se retrouve dans l'état où elle était avant mai 1981. On n'est pas revenu à la case départ, il ne s'agit pas d'une restauration: les réformes que s'approprie à mener Chirac vont en effet créer un cadre qui n'a rien à voir avec le libéralisme timide de l'époque giscardienne. Les conditions sont réunies pour le départ d'une expérience absolument nouvelle. C'est dans ce choix que le Premier ministre a montré sa force».

Avec les ordonnances, estime *Les Echos* (informations économiques), «aujourd'hui, le con-

flit est ouvert puisque les intentions du chef de l'État sont directement contradictoires avec celles du chef du gouvernement qui entend «aller de l'avant» malgré l'obstacle présidentiel sur ce terrain. C'est le premier véritable accroc de la cohabitation. Il est intervenu plus vite que prévu (...). Cette atmosphère conflictuelle ne conduira probablement pas au pire. Elle montre simplement que la cohabitation est plus douloureuse que Jacques Chirac et François Mitterrand avaient bien voulu jusqu'alors le dire.»

L'Humanité (communiste) affirme: «M. Chirac n'est pas le premier ministre de la France, mais le premier ministre du veau d'or. Et notre pays est désormais gouverné dans l'étable où l'on gave l'idole: la Bourse. (...) Et comme toujours quand le navire est «barré» à droite, le vocabulaire de la répression prend le pas sur celui de la justice, la philosophie de l'autorité se substitue à l'esprit de la démocratie, les accents du racisme d'État répandent leur vilain fumet.»

«Un conservateur qui conserve» titre *Liberation* (indépendant de gauche): «On constate que la restauration annoncée, et même ouvertement proclamée, n'oublie pas qu'elle avance sur des oeufs. Chef d'orchestre du «retour de la droite», Chirac se devait de montrer que sa boxe avait conservé une bonne droite. (...) Toutefois (...) Chirac a choisi d'arrondir les angles autant que faire se peut (...). Moins d'un mois après les législatives, Chirac a mis fin hier au prologue. La participation gouvernementale reste à jouer mais le ton est donné. Et il est sans ambiguïté... quant à sa volonté ambiguë».

Le Figaro (droite) écrit: «La cohabitation incline à éviter la polémique. On ne parle pas de corde dans la maison d'un pendu. Une telle fermeté, alliée à tant de sérénité, en aura surpris plus d'un. (...) De fait, Jacques Chirac a fixé avec la plus grande précision le calendrier. Ce n'est pas seulement un plan d'action, proche des préoccupations des Français, mais un projet de société, dont on apprécie la hauteur de vues. (...) Ce fut un grand discours. Mais les espoirs qu'il fera naître dans le pays font obligation au nouveau premier ministre de ne pas les décevoir.»

Agence France-Presse

Des emplois dispendieux

Huit cents nouveaux emplois à Saint-Jean! C'est ce que nous annonçait dernièrement une publicité des compagnies Litton et Oerlikon si elles obtenaient le contrat pour le nouveau système canadien de défense anti-aérienne à basse altitude. Quelle chance nous avons! N'est-ce pas la preuve que l'industrie militaire crée beaucoup d'emplois?

Comme vice-président de la CSN, je serais malvenu de m'opposer à la création d'emplois. Je ne m'y oppose pas. Je m'oppose à ce qu'on en crée si peu avec autant d'argent. Les statistiques du gouvernement américain lui-même prouvent que l'argent investi dans l'armement crée beaucoup moins d'emplois que dans les autres secteurs. Par exemple, on crée deux fois plus d'emplois en investissant dans le transport en commun que dans la construction de missiles.

Le gouvernement comptait investir \$850 millions dans ce système destiné à défendre les batail-

lons canadiens installés en Allemagne. L'an dernier, on a dépensé un milliard de dollars pour entretenir notre armée en Allemagne. Pourquoi faire? Pour rien. Juste pour faire profiter l'Allemagne de notre argent. Car l'Allemagne n'a aucunement besoin de notre armée pour la défendre. On y retrouve suffisamment de bombes atomiques pour détruire toute la terre. Alors, jamais les Soviétiques n'oseraient faire des «attaques aériennes en rase-mottes». Le risque serait trop grand que ce soit la fin de tout.

Alors pourquoi payer encore plus pour la défense de l'Allemagne? En effet, le revenu annuel par habitant au Canada n'est que de \$11,400; il est de \$13,450, pour l'Allemagne.

Le 14 mars dernier, le ministre Nielsen admettait presque que la dépense était inutile. Il annonçait que le contrat ne serait que de \$400 millions. Il aurait bien oublié toute l'affaire, mais, selon

lui, les trois consortiums avaient déjà investi trop d'argent dans leurs études préliminaires et le Canada risquait de perdre sa crédibilité auprès des compagnies s'il oubliait le contrat.

Mais Monsieur Nielsen, quel aveu! Donnez-leur chacun un million pour leur misère et oublions tout. Nous serons encore largement gagnants. Avez-vous déjà imaginé ce que ça pourrait donner pour la paix mondiale si notre gouvernement investissait autant d'argent pour construire la paix qu'il en met pour préparer la guerre (\$9,9 milliards)? Simple-ment avec les \$400 millions perdus dans les batteries anti-aériennes on pourrait nourrir pendant un an 80,000 familles de 4 personnes. Et pour produire toute cette nourriture, ce n'est pas 400 ou 800 emplois qu'on créerait mais des milliers dans les secteurs de la production, de la transformation et des services.

Christophe AUGER

Soins dentaires aux moins de 15 ans

Mme Thérèse Lavoie-Roux
Ministre de la Santé
et des Services sociaux
Québec

C'est sous le coup d'une vive indignation, mêlée d'inquiétude, que la COFAQ vient protester ici contre la décision de votre ministère d'imposer à la source les soins dentaires destinés aux enfants de moins de 15 ans.

Nous considérons qu'il s'agit là d'une mesure très nettement anti-familiale, allant à l'encontre des besoins réels de la population. Cette mesure s'avère d'autant plus inquiétante qu'elle vient de vous qui êtes précisément responsable de la politique familiale au sein du gouvernement!

Les familles du Québec regroupées au sein de la COFAQ ont peine à croire que les «financiers» (comme définit lui-même le président du Conseil du trésor) n'aient pu faire preuve d'un peu

plus d'imagination et se soient vus contraints de sabrer dans les dépenses d'un secteur aussi fondamental.

Ce «ticket modérateur déguisé», cette incitation à négliger la santé dentaire des enfants, les familles du Québec ne l'acceptent pas et vous demandent de le retirer. Lors de la présentation de ce projet, vous affirmiez qu'il était «plus raisonnable» que les coupures faites par le gouvernement précédent. Cet argument nous ne l'acceptons pas; il repose sur une attitude et une politique du «moins pire» qui ouvrent la porte à toutes les compromissions. Nous, familles du Québec, visons au contraire le «mieux» dans les soins à nos enfants et nous nous attendons à ce que le gouvernement, qui a charge des politiques sociale et familiale, fasse de même.

Que les financiers s'aiguisent

les dents ailleurs que sur les enfants ou les charges d'enfants. Déjà, un bon nombre de mesures connues (d'autres surprises nous attendent peut-être?) viennent réduire le soutien économique accordé par l'État aux familles pour assurer convenablement le soin, l'entretien et l'éducation de nos enfants. Ces politiques, madame, nous les jugeons insensées car leurs effets sur les familles et les enfants minent l'avenir bien plus que les déficits réels ou gonflés par des jeux de chiffres.

C'est pourquoi, Madame la ministre, nous réitérons nos exigences d'un retrait de cette imposition et d'un plein rétablissement de l'assurance des soins dentaires préventifs et curatifs pour les enfants.

Michel MOREL
secrétaire général
Confédération des organismes
familiaux du Québec

La maîtrise de la « langue seconde »

M. Claude Ryan
Ministre de l'Éducation

Les polémiques sur la loi 101 m'avaient laissée, je dois l'avouer, assez indifférente à l'époque. Cependant, je viens d'être frappée par l'injustice qu'elle génère.

L'habile la banquette ouest de l'île de Montréal, secteur très anglophone. Ma fille de six ans fréquente l'école française; nous sommes francophones. J'ai appris avec surprise qu'elle s'initiera à l'anglais en quatrième année seulement, à raison d'environ deux heures par semaine. Si elle fait partie des premiers de classe, en français et mathématiques, alors le privilège d'avoir environ

quatre heures par semaine d'anglais lui sera accordé, et ce, à compter de la cinquième année seulement.

C'est nettement insuffisant et ça n'a guère évolué depuis mon époque, il y a vingt ans. Ce qui est aberrant c'est que ses petites copines anglophones, elles, ont droit, dès la première année, au «french immersion», un bain de langue seconde. Ce qui veut dire que ces petits anglophones seront parfaitement bilingues, ayant profité d'une formation complète dans les deux langues et ce aux frais de l'État, c'est-à-dire nous. Pour les francophones le programme est bien loin d'être à la mesure.

Alors, si on pense qu'il y avait injuste il y a quelques années alors que les unilingues anglais monopolisaient les postes clés aux dépens des unilingues français, qu'est-ce que ce sera quand leurs enfants seront parfaitement bilingues et que les notes maîtriseront la «langue seconde» juste assez pour comprendre qu'ils se sont bien fait jouer? Il est vrai qu'il y a toujours la solution de se payer des cours privés...

J'espère voir réviser le programme scolaire d'enseignement de la langue seconde pour nos enfants.

Diane VINCENT
Roxboro

POINT DE VUE

Le plan de promotion des valeurs chrétiennes de la CECM

L'auteure est vice-présidente au Comité exécutif du Conseil des commissaires à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Le plan de promotion des valeurs chrétiennes, il faut le replacer dans son contexte. Le document, qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive, est un plan qui a été préparé par le service de l'animation pastorale et signé conjointement par les six conseillers et conseillères pédagogiques en enseignement moral et religieux et les six conseillers en éducation chrétienne.

Rollande PELLETIER

Ces personnes ont soumis un travail tel que doivent en présenter chaque année toutes les équipes qui relèvent du service des études. Comme travaux similaires, on peut citer le plan sur le rendement scolaire, ou encore le plan des moyens pour accentuer la supervision pédagogique dans les écoles.

Il est indéniable que le plan, pour reprendre les termes de M. Laurent Portugais, directeur général, a pour but «d'opérationnaliser une des priorités retenues par le Conseil des commissaires pour l'année 1985-1986: la promotion des valeurs chrétiennes dans les écoles primaires et secondaires de la CECM». Il rejoint en cela les préoccupations profondes de nombreux membres du

Conseil, qui estiment avoir été élus aussi parce qu'ils se déclaraient ouvertement en faveur de certaines grandes idées comme la revalorisation des valeurs chrétiennes à l'école publique, et qui ont à cœur de réaliser les aspirations de la majorité qui a voté pour eux.

Cela veut-il dire que l'on doit envisager un retour à la «grande noirceur», à l'époque où les problèmes d'arithmétique portaient sur des calculs de grains de chapellet et où les dictées étaient tirées du petit catéchisme?

D'une part, le plan des valeurs chrétiennes ne prétend rien imposer à qui que ce soit et se déclare explicitement respectueux des valeurs d'autrui. D'autre part, il convient de le lire pour voir à quel point le terme «valeurs chrétiennes» y est employé dans un sens large, qui n'a rien de menaçant pour la pluralité ni pour les tenants du pluralisme.

La continuité de l'action
Dans sa partie «historique», le plan rappelle:

«La promotion des valeurs chrétiennes n'est pas une nouveauté à la CECM. Elle s'inscrit plutôt dans la lignée des efforts répétés de la Commission pour s'assurer que l'enseignement dispensé dans ses écoles soit soutenu par une philosophie qui assure une large place à l'expression des valeurs chrétiennes.»

Un peu plus loin, sous le titre «Sa place (la promotion des valeurs chrétiennes) dans la réalité

montréalaise», les auteurs du plan font remarquer que de plus en plus chez les jeunes:

«Des valeurs émergent: valeurs reliées au respect de la nature, valeurs reliées à une plus grande justice sociale, valeurs reliées à la paix dans le monde et à la suppression des armes atomiques, valeurs reliées à une meilleure redistribution des biens de consommation sur notre planète. Toutes ces valeurs sont chrétiennes, en ce sens que toutes se retrouvent dans les agissements, les choix sociaux et les enseignements du Christ, et qu'elles sont promues par son Église.»

Ils en tirent la conclusion suivante:

«Se pourrait-il qu'en répondant à l'orientation des commissaires de promouvoir les valeurs chrétiennes dans nos écoles, nous répondions aussi aux aspirations d'une très grande majorité de jeunes et de parents? Nous le croyons fermement. C'est dans cet esprit que nous proposons ce plan d'action.»

Analyse en détail

Pour bien comprendre le sens étendu et ouvert sur le monde qui est donné à l'expression «valeurs chrétiennes» il faut s'arrêter en détail à l'annexe I du plan, intitulée «exemples de valeurs chrétiennes». Les auteurs y dressent une liste de valeurs subdivisée en trois catégories:

- les valeurs reliées à la proposition explicite de la foi chrétienne,
- les valeurs reliées à la création de réseaux de solidarités,
- les valeurs reliées à l'établissement d'un climat de justice.

De toute évidence, les deux dernières catégories n'ont rien de parti pris extrémiste ni de l'ultramontisme.

Qu'en est-il des valeurs de la première catégorie? Deux d'entre elles seulement sont inséparables d'une vision chrétienne de la vie, au sens premier du mot: foi-espérance-amour, célébration de la foi en Jésus-Christ. De deux au-

S'exprimer ouvertement

M. Michel Roy

Je veux féliciter LA PRESSE d'avoir permis au journaliste André Noël de faire un reportage très réaliste sur la tragique réalité de l'éducation au Québec; j'avais l'impression qu'il n'y avait que la revue *Actualité* et un peu Le Journal de Montréal qui pouvaient participer à faire connaître la vérité et ainsi hâter le jour où commencera un véritable redressement en éducation au Québec.

Je veux aussi vous féliciter pour avoir publié le reportage du journaliste Daniel Marsolais sur ce qui s'est passé aux Philippines pour en arriver à la démission de Ferdinand Marcos. Je ne croyais pas que vous aviez assez de courage pour publier un reportage qui fait mention d'un succès remporté par des évêques catholiques. Encore une fois, sincères félicitations. J'avais vraiment l'impression que vous étiez tout à fait allergique à tout ce qui a saveur catholique. Vous me donnez confiance.

Si on veut retarder le parfait retour au paganisme, cette pente glissante dans laquelle on s'est engagé depuis plus de 25 ans il m'apparaît important, pour des laïcs comme vous et moi, de s'exprimer ouvertement et très clairement; c'est, à mon avis, le seul moyen dont nous disposons pour redonner le don de la parole à nos évêques.

Aurèle GRENIER
Saint-Hyacinthe

Décision de l'ère Godbout

Dans un article consacré à la tournée de l'OSM et paru dans LA PRESSE du 21 mars, Jean Rivest énonce quelques petites imprecisions concernant le Conservatoire de musique du Québec.

Cette institution a vu sa naissance promulguée par une loi du gouvernement du Québec. Comme la sanction de cette loi remonte au 29 mai 1942, ce n'est donc pas «au coriace Maurice Duplessis» que Wilfrid Pelletier a réussi à arracher «la décision et les crédits» puisque le premier ministre à l'époque était encore le libéral Adélard Godbout.

Ce conservatoire, financé par les fonds publics, était à ce titre une première dans l'Amérique du Nord, exception faite du Mexique.

Ce geste du gouvernement Godbout s'ajoute aux autres décisions révolutionnaires adoptées par ce ministère et que nous fait trop oublier son attitude conciliante envers Ottawa durant la Seconde Guerre mondiale.

Mireille BARRIÈRE
Saint-Foy

Merci pour ces précisions que les lecteurs apprécieront. À partir de 1944, année où Duplessis a repris le pouvoir, le grand Wilfrid Pelletier, avec ses principaux collaborateurs Claude Champagne et Jean Vallerand, a dû aller à Québec chaque année pour obtenir de l'argent frais pour maintenir et développer l'institution créée à la fin de l'ère Godbout.

Jean RIVEST

L'éducation du système éducatif

Dernièrement, les médias dont LA PRESSE faisaient état d'une étude où nos élèves se classaient bons derniers parmi les groupes d'étudiants de pays francophones.

De façon de plus en plus évidente, la collectivité prend conscience de carences profondes de notre système éducatif en matière de formation fondamentale et d'enseignement de notre histoire, de la langue française, de l'économie, etc. De l'analyse des symptômes, il faudra bien passer à un diagnostic objectif des causes profondes du désarroi en milieu scolaire.

Notre expertise en matière d'organisation et d'éducation fait ressortir deux goulots d'étranglement majeurs de notre système éducatif.

L'école techno-bureaucratique

Une techno-structure (groupe d'experts, fonctionnaires et syndicaux) voient à faire tourner l'appareil éducatif au moyen de directives, règlements, clauses syndicales, programmes, etc. De perpétuels ajustements sont parachutés de haut en bas de la pyramide scolaire, auprès des professeurs qui constituent le zéro-structure. La centralisation et la standardisation engendrent un système qui s'apparente au «taylorisme» en secteur industriel. Dans ce contexte, les apprentissages deviennent secondaires: l'importance va pour l'infrastructure administrative et syndicale. La raison d'être du milieu scolaire devient la structure, la planification, le transport, les bâtiments, la négociation, le décret... Le gigantisme des polyvalentes et du cégep augmente l'aliénation et la démotivation des différents acteurs. Dans ce contexte, nous sommes au point où ce sont les professeurs qui font l'école buissonnière.

Les solutions commandent le passage d'un système scolaire étatique et centralisé à une organisation scolaire décentralisée, à format humain avec une forte ouverture à la privatisation. La parité des secteurs privés et publics s'avère des plus efficaces en Grande-Bretagne, dans les Pays-Bas et en Allemagne. Parallèlement doit s'opérer le passage du monopole syndical à la liberté syndicale, au pluralisme et à la décentralisation des centres de négociation. L'accent devrait porter sur une organisation professionnelle de professeurs vouée à la promotion de

la profession et de la qualité de l'acte professionnel des enseignants.

Le renouveau pédagogique consiste essentiellement à replacer le couple enseignant-élève au cœur même de tout l'appareil éducatif.

Un système éducatif non finalisé

Après 20 ans de son institutionnalisation, le ministère de l'Éducation n'a pas encore défini l'idéal éducatif et les buts à atteindre concernant la formation intellectuelle et morale du futur citoyen. En prenant appui sur la seule démocratisation de l'enseignement, on a marché sur la tête en confondant l'outil et la finalité, la tuyauterie et le projet éducatif. Mais la neutralité n'existe pas en éducation.

À défaut d'une orientation philosophique précise, notre système éducatif est éclaté; différents courants de pensée rivaux et contradictoires y sont véhiculés: la pensée marxiste (promotion du citoyen révolutionnaire), la pensée libérale (primauté absolue de l'individu), la pensée industrielle (homo economicus), la pensée chrétienne (fraternité et dignité humaine).

Les insuccès scolaires ne doivent pas être attribués aux professeurs ou aux étudiants mais aux carences d'un système lourd, impersonnel et non finalisé... Seuls les technocrates gouvernementaux et syndicaux, les idéologues, les démagogues et les libéraux-penseurs trouvent plaisir à fonctionner au sein d'un appareil anonyme et impersonnel.

L'école laboratoire d'essai (les professeurs de français expérimentent leur 14e programme) est peu encline à former des citoyens aptes à affronter les difficultés de la vie en société. Après avoir servi de cobayes aux adeptes du changement, une jeunesse morcelée ne connaît pas grand chose de son histoire, sa civilisation, sa spécificité culturelle, sa langue, sa formation civique, son économie coopérative, etc.

Le peuple québécois a le droit de réévaluer l'utilisation du cheque en blanc qu'il signe depuis vingt ans en faveur de l'éducation de sa jeunesse; celle-ci coûte environ \$7 milliards annuellement soit le quart de nos taxes.

Marcel LAFHAMME
Institut d'études prospectives
Sherbrooke

L'école « fourre-tout »

Les journaux rapportent que les éducateurs s'entendent sur le fait que l'école actuelle constitue un fourre-tout. J'ai moi-même participé à cet atelier que j'ai trouvé très positif, lors des États généraux sur la qualité de l'éducation.

Attention cependant à ce terme «fourre-tout» qui peut prêter à confusion.

L'école se doit d'être à l'image de la société qui est ouverte sur tout. L'école ne doit pas se fermer

comme une huitre. Un «fourre-tout» ce n'est pas nécessairement négatif; ça peut même être très positif, vivant, créatif si le «fourre-tout» est ordonné.

Je veux donc dire que les directeurs d'école sont des leaders et qu'ils ne doivent pas craindre d'être contrôlés, évaluateurs, supports. C'est ce que la population québécoise attend d'eux.

Monique HÉBERT
Charny

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations publiées à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400.» Port de retour garanti.

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 18 h.	285-6911	ANNONCES CLASSÉES Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h à 17 h.	285-7111
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES Détailants	285-7202
PROMOTION	285-7100	National, Télé-Presse	285-7306
COMPTABILITÉ Grandes annonces Annonces classées	285-6892 285-6900	Vacances, Voyages Carrières et professions, nominations	285-7265 285-7320

N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leur nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune Libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

ANNONCES CLASSÉES

INDEX DES RUBRIQUES

100 IMMOBILIER

RÉSIDENTIEL

Achat - vente - échange

Visites libres	100
Ile de Montréal	101
Laval, rive nord	103
Rive sud	105
Banlieue ouest	107
Banlieue est	109
Propriétés demandées	111
Condominiums, copropriétés	113
Laurentides	115
Cantons de l'est	117
Extérieur de Montréal	119
Fermettes	120
Etats-Unis - Hors frontières	121
Maisons de campagne	122
Maisons mobiles	123
Chalets	125
Terreins	127
Prêts hypothécaires	128
Transactions immobilières diverses	129
Gestion immobilière	130

On demande à partager

Condominiums	150
Chambres, pensions	151
Maisons de repos	152
centres d'accueil	152
Chalets	153
Garages	154
Transactions immobilières diverses	155
Sous location	156
Agence de location	157

INVESTISSEMENT COMMERCIAL INDUSTRIEL

Achat - Vente - Echange

Propriétés à revenus	160
Propriétés à revenus demandées	161
Propriétés commerciales industrielles	162
Copropriétés	164
Fermes, terres	168
Commerces	170
Commerces demandés	171
Espaces commerciaux industriels	172
Gestion immobilière	175

Location

Espaces commerciaux	131
industriels à louer	133
Commerces à louer	137
Entrepôts à louer	138
Entrepôts	140
Bureaux à louer	141
Magasins à louer	142
Terreins à louer	143
On demande à louer	145
Location à temps partages	147
A louer, divers	148

200 MARCHANDISES ET SERVICES

MARCHANDISES

Mobiliers articles	202
de ménage	203
Marché aux puces	203
Appareils	204
électroménagers	204
Encans	205
Vente de garage	206
Vente de charité	207
Audio-visuel, téléviseurs, stéréos, radios, vidéos, photo	208
Imprimerie	209
Instruments de musique	210
Machines à coudre	211
Machinerie, outils	212
Effets de bureaux, magasins restaurants	213
Vêtements	214
Fourrures	216
Le coin de l'ordinateur	217
Piscines, équipement, accessoires, produits chimiques, entretien	218
Équipement à neige	219
Bois de foyer	220
Pépinières	221
Animaux	222
Matériaux de construction	223
Collections, monnaie, timbres	224
Antiquités, œuvres d'art	225
Artisanat	226
Marchandises diverses	227
Perdu, trouve	228
On demande à acheter	229
Pêle-mêle	240

Services

Entretien de la maison	251
Maîtres électriciens	253
Entrepreneurs	255
Planchers	257
Portes et fenêtres	259
Peinture	261
Lavage murs et plafonds	262
Rembourrage	264
Paysagistes	265
Gardiennage	266
Traiteur	268
Transport, déménagement	270
Professionnels	272
Santé, esthétique	274
Rédaction, traduction	276
Services divers	280
Cabanes à sucre	285

300 OFFRES D'EMPLOIS

Postes cadres et professionnels	304
Santé, services communautaires	306
Éducation	307
Bureaux	310
Informatique	313
Assurance	316
Vente, commerce	319
Clubs, restaurants, hôtellerie	322
Alimentation	323
Technique, métiers	325
Coiffure, esthétique	327
Industrie du vêtement	328
Industriel, manufacturier	329
Entretien, sécurité	331
Services domestiques	334
Musiciens, artistes	337

400 SERVICES PERSONNELS

Compagnies, compagnons	403
Agences de rencontres	404
Astrologie, cartomancie	410
Activités sociales	420
Studios de massage	432
Autres	440

500 TRANSPORT ET VÉHICULES AUTOMOBILES

Tracteurs et machinerie agricole	501
Machinerie lourde	506
Remorques	510
Camions (achat, vente, location)	511
Autres véhicules	521

VEHICULES AUTOMOBILES

Achat - Vente - Location	550
Autos à vendre	551
Consignataires d'automobiles	555
Autos antiques	555
Achat, vente, location, échange	575
Entretien et réparations	580
Pièces et accessoires	585
Ferraille	590

600 PLEIN AIR ET VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Articles de sport	606
Articles de camping	608
Équipements de sports d'hiver	610
Bicyclettes	611
Chasse	612
Pêche	615
Ski	618
Camping	624
Golf	627

800 AVIS

Avis légaux	801
Appels d'offres	802
Avis divers	805
Communiqués	810

900 DÉCES, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

Remerciements, prières	995
Décès	997

SECTION ÉCONOMIE

700 PROPOSITIONS D'AFFAIRES

Hypothèques	705
Occasions d'affaires	710
Associés demandés	712
Franchises	714
Services financiers	715
Services spécialisés	717

ARGENT DEMANDÉ

Argent demandé	718
Expertises immobilières	720
Tenue de livres	725
Informatique, bureautique	726
Assurances	728
Équipement spécialisé	730
L'immobilier	735
Entreprises diverses	740
Propriétés de prestige	750

IMMOBILIER

101 ILE DE MONTRÉAL

AHUNTIC, bungalow détaché, 1300, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

A TETREUILVILLE, duplex, 2 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

A 4551 LAFONTAINE, superbe 5 logements, 30x50, \$200,000. \$200,000. Pos. d'agents. 388-2837.

TRANS UN COURTIER

101 ILE DE MONTRÉAL

DUPLIX 5 1/2 ET 3 1/2, 1200, 5 chambres, 3 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

LASALLE, duplex semi-détaché, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

LASALLE, duplex, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

101 ILE DE MONTRÉAL

OUTREMENT Pagnuelo, vente, 1200, 5 chambres, 3 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

CHOMÉDEY, bungalow détaché, 1200, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

DUPONT, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

103 LAVAL, RIVE NORD

CHOMÉDEY, bungalow détaché, 1200, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

DUPONT, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

CHOMÉDEY, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

103 LAVAL, RIVE NORD

CHOMÉDEY, bungalow détaché, 1200, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

DUPONT, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

CHOMÉDEY, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

105 RIVE SUD

CHOMÉDEY, bungalow détaché, 1200, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

DUPONT, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

CHOMÉDEY, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

109 BANLIEUE EST

CHOMÉDEY, bungalow détaché, 1200, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

DUPONT, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

CHOMÉDEY, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

113 CONDOMINIUMS COPROPRIETES

CHOMÉDEY, bungalow détaché, 1200, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

DUPONT, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

CHOMÉDEY, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

117 CANTONS DE L'EST

CHOMÉDEY, bungalow détaché, 1200, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

DUPONT, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

CHOMÉDEY, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

101 ILE DE MONTRÉAL

CHOMÉDEY, bungalow détaché, 1200, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

DUPONT, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

CHOMÉDEY, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

101 ILE DE MONTRÉAL

CHOMÉDEY, bungalow détaché, 1200, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

DUPONT, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

CHOMÉDEY, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

101 ILE DE MONTRÉAL

CHOMÉDEY, bungalow détaché, 1200, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

DUPONT, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

CHOMÉDEY, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

103 LAVAL, RIVE NORD

CHOMÉDEY, bungalow détaché, 1200, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

DUPONT, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

CHOMÉDEY, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

103 LAVAL, RIVE NORD

CHOMÉDEY, bungalow détaché, 1200, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

DUPONT, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

CHOMÉDEY, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

105 RIVE SUD

CHOMÉDEY, bungalow détaché, 1200, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

DUPONT, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

CHOMÉDEY, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

109 BANLIEUE EST

CHOMÉDEY, bungalow détaché, 1200, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

DUPONT, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

CHOMÉDEY, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

113 CONDOMINIUMS COPROPRIETES

CHOMÉDEY, bungalow détaché, 1200, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

DUPONT, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

CHOMÉDEY, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

117 CANTONS DE L'EST

CHOMÉDEY, bungalow détaché, 1200, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

DUPONT, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

CHOMÉDEY, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

101 ILE DE MONTRÉAL

CHOMÉDEY, bungalow détaché, 1200, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

DUPONT, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

CHOMÉDEY, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

101 ILE DE MONTRÉAL

CHOMÉDEY, bungalow détaché, 1200, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

DUPONT, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

CHOMÉDEY, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

101 ILE DE MONTRÉAL

CHOMÉDEY, bungalow détaché, 1200, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

DUPONT, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

CHOMÉDEY, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

103 LAVAL, RIVE NORD

CHOMÉDEY, bungalow détaché, 1200, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

DUPONT, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837.

CHOMÉDEY, bungalow, 3 chambres, 2 salles de bain, cuisine, chauffage central, terrain 37' x 108' p. \$48,000. \$48,000. Pos. d'agents. 388-2837

IMMOBILIER

170 COMMERCES

LONGUEUIL, restaurant, casse-croûte, inclus, terrain, adresse, équipement, bien situé. Très satisfaisant. Prix demandé \$490,000. L. Wilson 382-4330, e Permanent, courtier.

MANUFACTURE d'aluminium à vendre. 768-2521.

MENAGE EXPRESS, compagnie d'entretien ménager, spécialisée dans l'entretien ménager résidentiel. Profits exceptionnels. Franchises disponibles. Entraînement régulier. Capital requis \$12,000. Ref. (514) 255-4896.

NETTOYEUR, bon chiffre d'affaires, prix \$38,000, 374-2109.

PARFUMERIE, centre-ville, bon rendement, élabore, cfr 861-5318.

PIERREPOINTE, vidéo club, location 1700 films VHS, bon profit, demande \$130,000. L. Wilson 382-4330, e Permanent, courtier.

PRESTES-CATHERINE, club de danse avec orchestre, immense clientèle, avantageux, imm. Glan. Castra Inc. 382-7516.

RESTAURANT Laval, heureuse existant depuis environ 6 ans. Solr 627-1359.

RESTAURANT au centre-ville, Chiffre d'affaires \$450,000. Aménagement complet. Demande \$40,000 comptant. Balance à discuter. 364-0590. Yvan.

RESTAURANT bonne réputation avec 3 terrasses. Quartier en expansion. Ecrite à La Presse, ref. 1341. C.P. 6041, Succ. A, M. Hic 363-3137.

RESTAURANT casse-croûte, bon revenu, cause maladie, 471-8130.

RESTAURANT casse-croûte, bon profit, finance par propriétaire, \$11,000. Laissez message 252-4874.

RESTAURANT dans Queen Mary Rd. tel. au propriétaire 482-4445.

RESTAURANT à vendre, cause départ Casa Apo, 265 Ste-Catherine est, Ibrahim Toubouch.

170 COMMERCES

ST-ZOTIQUE, St-Denis, restaurant 15 places, équipement neuf, permis d'alcool, prix et conditions raisonnables. G. Campanelli, 253-3815. Les imm. Durand (Canada) Ltée Ctr.

STE-ADELE motel à vendre avec club de nuit, casquette 150 personnes, 13 unités de Motel piscine plus bar-terrasse extérieurs, magnifique site, prix à discuter, pour information M. Fillion 229-3274 ou M. Cardinal 229-2459.

SUPER MARCHÉ METRO, affranchi, \$1,500,000; \$2,500,000. Charte, affaires, \$600,000. Département bien situé, affaires \$900,000. Claude Varin 351-2943. Trust General Inc.

SUPERMARCHÉ deprimeur, fruitier, centre d'affaires, intéressant, bonne condition, pour acheteurs sérieux. Gilbert Martin 662-8521, 482-2100.

CENTURY 21, Laval Courtier

TERRAIN de voitures d'occasion à vendre, à la sortie de l'autoroute 15 à Napierville, 245-7451.

VAL DAVID, casse-croûte avec livraison et maison à revenus, \$89,500. 1-819-322-1499.

VARIÉTÉ sans concurrent, bon prix, cause départ. 388-3863.

VARIÉTÉS tabac, déprimeur, secteur achalandé, rue Ste-Catherine, \$13,500 inventaire compris. 495-1488.

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS À LOUER

BEAUMONT, près avenue du Parc, 1,500 à 12,000 pi. car, industriel, gicleurs, chauffe, ascenseurs, décor, cadastre, stationnement, immédiat. Daniel 382-3422.

BELAIR 3593, coin 15e avenue, près St-Michel, semi-commercial, beau 1,800 pi. car, \$450, informations sur place entre 8h et 5h.

BOUL. CURE POIRIER, Longueuil, secteur achalandé, 3 portes de garage, magasin et atelier, 2,300 pi. car. Inf. 336-2112.

BOUL. ST-LAURENT 4751, 9,600 pi. car, pour manufacture ou vente Gicleurs, chauffage, rampe de chargement, stationnement. 775-2888, 481-4000.

CENTRE-VILLE, local à louer pour restaurant ou club, bon emplacement, bonnes conditions, tout semestre. 871-0188.

CHOMEDÉY 1429, espace sous-sol commercial, libre, 685-3021.

COIN CHRISTOPHE-COLOMB et Rosemont, 1200 pi. car de plancher chauffé, éclairage, 273-4272 M. Fernand Tremblay.

DECAIRIE 5285, pour bureau, commerce. 274-4438.

DELOMIR & Masson, 1500 jusqu'à 30,000 pi. car, gicleurs, ascenseur, 529-1155, 523-3302.

ESPACE commercial, petits magasins, 9241 De Grosbois, 389-5816.

ESPACE INDUSTRIEL, entrepôt, 4,900, 11,000, 44,000 pi. car, 19 pi. clair, gicleur, chauffage, qual de chargement. 448-9300 soir 723-8119.

ESPACE commercial et industriel de 4,000 à 40,000 pi. car sur Boul. Industriel, Parc Industriel, Laval. Informations: 668-2105.

ESPACE commercial, avenue du Parc et Van Horne à louer pour magasin ou bureau, 4000 pi. car, 271-9880 ou 819-322-5149.

ESPACE dans marche aux puces, 1155, Cûre Porlier & Ste-Heleine, quartier de 5150 mois, 479-3423.

EXCELLENT local 1500 pi. car, air vitrine, Montréal-Nord, 324-8662.

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS À LOUER

ILE DES SOEURS 4500 pi. ca. d'entrepôt dont 1250 pi. ca. de bureaux climatisés. Occupation mai. Inf. 749-3832.

LACHINE, 180, 12e ave, bureau entpôt 700 à 7,000 pi. car. 634-6408.

LOCAL COMMERCIAL, à louer (Sous-sol) approximativement 500 pi. car. \$200, chauffe, éclairage, 380, Souve ouest, RMH, 389-1365.

LOCAL 2294 Mont-Royal est, 1348 pi. car, chauffe, renove, libre, 598-5617.

LOCALS industriels et commerciaux disponibles de 1500 à 11,000 pi. car. 472-1502 ou 430-8088.

LOCALS, industriels et commerciaux, 2,500 à 30,000 pi. ca. Développement Metro, 323-8860.

MAGASINS à louer dans des centres commerciaux à Laval, St-Laurent, D.D.O., Baie d'Urfee, St-Jean, Valleyfield et Cornwall. 931-7261.

METROPOLITAIN Pie IX, 8,500 pi. car, \$275, facile d'accès. 276-4023.

OCCUPATION immédiate à sous-louer face Café Lux 3 étages (atelier, bureaux etc.) 272-3024.

PARC INDUSTRIEL de Boucherville, de 2,000 à 9,000 pi. car. pour mai, 472-1938.

PARC, local commercial, près Laval, 180, 271-2746.

PARC, 3, local bureau, atelier, logement, libre, 271-2746.

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS À LOUER

A LAVAL 222 Des Laurentides, 6,000 pi. idéal pour restaurant. Propriétaire 663-7595.

A LOUER espace commercial, 4304 St-Denis, 9900. 844-3617 et 522-5562.

A LOUER DE GASPE, 5,000 pi. car, au rez-de-chaussée avec bureaux, 14,000 pi. car, au 2e étage, peuvent être subdivisés, ascenseur de marbre, 489-6625, 482-2550.

A VILLE EMARD, 3e, chauffe, 35x80, 6000, libre, 366-3545.

ATTIRANT magasin Casparin, 849-6625, 482-2550.

BUREAU, entpôt, 2,175, Moutrie Duplessis et ave, \$375 le pi. net. 648-1770, 322-3861.

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS À LOUER

A LAVAL 222 Des Laurentides, 6,000 pi. idéal pour restaurant. Propriétaire 663-7595.

A LOUER espace commercial, 4304 St-Denis, 9900. 844-3617 et 522-5562.

A LOUER DE GASPE, 5,000 pi. car, au rez-de-chaussée avec bureaux, 14,000 pi. car, au 2e étage, peuvent être subdivisés, ascenseur de marbre, 489-6625, 482-2550.

A VILLE EMARD, 3e, chauffe, 35x80, 6000, libre, 366-3545.

ATTIRANT magasin Casparin, 849-6625, 482-2550.

BUREAU, entpôt, 2,175, Moutrie Duplessis et ave, \$375 le pi. net. 648-1770, 322-3861.

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS À LOUER

A LAVAL 222 Des Laurentides, 6,000 pi. idéal pour restaurant. Propriétaire 663-7595.

A LOUER espace commercial, 4304 St-Denis, 9900. 844-3617 et 522-5562.

A LOUER DE GASPE, 5,000 pi. car, au rez-de-chaussée avec bureaux, 14,000 pi. car, au 2e étage, peuvent être subdivisés, ascenseur de marbre, 489-6625, 482-2550.

A VILLE EMARD, 3e, chauffe, 35x80, 6000, libre, 366-3545.

ATTIRANT magasin Casparin, 849-6625, 482-2550.

BUREAU, entpôt, 2,175, Moutrie Duplessis et ave, \$375 le pi. net. 648-1770, 322-3861.

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS À LOUER

BEAUMONT, près avenue du Parc, 1,500 à 12,000 pi. car, industriel, gicleurs, chauffe, ascenseurs, décor, cadastre, stationnement, immédiat. Daniel 382-3422.

BELAIR 3593, coin 15e avenue, près St-Michel, semi-commercial, beau 1,800 pi. car, \$450, informations sur place entre 8h et 5h.

BOUL. CURE POIRIER, Longueuil, secteur achalandé, 3 portes de garage, magasin et atelier, 2,300 pi. car. Inf. 336-2112.

BOUL. ST-LAURENT 4751, 9,600 pi. car, pour manufacture ou vente Gicleurs, chauffage, rampe de chargement, stationnement. 775-2888, 481-4000.

CENTRE-VILLE, local à louer pour restaurant ou club, bon emplacement, bonnes conditions, tout semestre. 871-0188.

CHOMEDÉY 1429, espace sous-sol commercial, libre, 685-3021.

COIN CHRISTOPHE-COLOMB et Rosemont, 1200 pi. car de plancher chauffé, éclairage, 273-4272 M. Fernand Tremblay.

DECAIRIE 5285, pour bureau, commerce. 274-4438.

DELOMIR & Masson, 1500 jusqu'à 30,000 pi. car, gicleurs, ascenseur, 529-1155, 523-3302.

ESPACE commercial, petits magasins, 9241 De Grosbois, 389-5816.

ESPACE INDUSTRIEL, entrepôt, 4,900, 11,000, 44,000 pi. car, 19 pi. clair, gicleur, chauffage, qual de chargement. 448-9300 soir 723-8119.

ESPACE commercial et industriel de 4,000 à 40,000 pi. car sur Boul. Industriel, Parc Industriel, Laval. Informations: 668-2105.

ESPACE commercial, avenue du Parc et Van Horne à louer pour magasin ou bureau, 4000 pi. car, 271-9880 ou 819-322-5149.

ESPACE dans marche aux puces, 1155, Cûre Porlier & Ste-Heleine, quartier de 5150 mois, 479-3423.

EXCELLENT local 1500 pi. car, air vitrine, Montréal-Nord, 324-8662.

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS À LOUER

ILE DES SOEURS 4500 pi. ca. d'entrepôt dont 1250 pi. ca. de bureaux climatisés. Occupation mai. Inf. 749-3832.

LACHINE, 180, 12e ave, bureau entpôt 700 à 7,000 pi. car. 634-6408.

LOCAL COMMERCIAL, à louer (Sous-sol) approximativement 500 pi. car. \$200, chauffe, éclairage, 380, Souve ouest, RMH, 389-1365.

LOCAL 2294 Mont-Royal est, 1348 pi. car, chauffe, renove, libre, 598-5617.

LOCALS industriels et commerciaux disponibles de 1500 à 11,000 pi. car. 472-1502 ou 430-8088.

LOCALS, industriels et commerciaux, 2,500 à 30,000 pi. ca. Développement Metro, 323-8860.

MAGASINS à louer dans des centres commerciaux à Laval, St-Laurent, D.D.O., Baie d'Urfee, St-Jean, Valleyfield et Cornwall. 931-7261.

METROPOLITAIN Pie IX, 8,500 pi. car, \$275, facile d'accès. 276-4023.

OCCUPATION immédiate à sous-louer face Café Lux 3 étages (atelier, bureaux etc.) 272-3024.

PARC INDUSTRIEL de Boucherville, de 2,000 à 9,000 pi. car. pour mai, 472-1938.

PARC, local commercial, près Laval, 180, 271-2746.

PARC, 3, local bureau, atelier, logement, libre, 271-2746.

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS À LOUER

ILE DES SOEURS 4500 pi. ca. d'entrepôt dont 1250 pi. ca. de bureaux climatisés. Occupation mai. Inf. 749-3832.

LACHINE, 180, 12e ave, bureau entpôt 700 à 7,000 pi. car. 634-6408.

LOCAL COMMERCIAL, à louer (Sous-sol) approximativement 500 pi. car. \$200, chauffe, éclairage, 380, Souve ouest, RMH, 389-1365.

LOCAL 2294 Mont-Royal est, 1348 pi. car, chauffe, renove, libre, 598-5617.

LOCALS industriels et commerciaux disponibles de 1500 à 11,000 pi. car. 472-1502 ou 430-8088.

LOCALS, industriels et commerciaux, 2,500 à 30,000 pi. ca. Développement Metro, 323-8860.

MAGASINS à louer dans des centres commerciaux à Laval, St-Laurent, D.D.O., Baie d'Urfee, St-Jean, Valleyfield et Cornwall. 931-7261.

METROPOLITAIN Pie IX, 8,500 pi. car, \$275, facile d'accès. 276-4023.

OCCUPATION immédiate à sous-louer face Café Lux 3 étages (atelier, bureaux etc.) 272-3024.

PARC INDUSTRIEL de Boucherville, de 2,000 à 9,000 pi. car. pour mai, 472-1938.

PARC, local commercial, près Laval, 180, 271-2746.

PARC, 3, local bureau, atelier, logement, libre, 271-2746.

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS À LOUER

ILE DES SOEURS 4500 pi. ca. d'entrepôt dont 1250 pi. ca. de bureaux climatisés. Occupation mai. Inf. 749-3832.

LACHINE, 180, 12e ave, bureau entpôt 700 à 7,000 pi. car. 634-6408.

LOCAL COMMERCIAL, à louer (Sous-sol) approximativement 500 pi. car. \$200, chauffe, éclairage, 380, Souve ouest, RMH, 389-1365.

LOCAL 2294 Mont-Royal est, 1348 pi. car, chauffe, renove, libre, 598-5617.

LOCALS industriels et commerciaux disponibles de 1500 à 11,000 pi. car. 472-1502 ou 430-8088.

LOCALS, industriels et commerciaux, 2,500 à 30,000 pi. ca. Développement Metro, 323-8860.

MAGASINS à louer dans des centres commerciaux à Laval, St-Laurent, D.D.O., Baie d'Urfee, St-Jean, Valleyfield et Cornwall. 931-7261.

METROPOLITAIN Pie IX, 8,500 pi. car, \$275, facile d'accès. 276-4023.

OCCUPATION immédiate à sous-louer face Café Lux 3 étages (atelier, bureaux etc.) 272-3024.

PARC INDUSTRIEL de Boucherville, de 2,000 à 9,000 pi. car. pour mai, 472-1938.

PARC, local commercial, près Laval, 180, 271-2746.

PARC, 3, local bureau, atelier, logement, libre, 271-2746.

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS À LOUER

ILE DES SOEURS 4500 pi. ca. d'entrepôt dont 1250 pi. ca. de bureaux climatisés. Occupation mai. Inf. 749-3832.

LACHINE, 180, 12e ave, bureau entpôt 700 à 7,000 pi. car. 634-6408.

LOCAL COMMERCIAL, à louer (Sous-sol) approximativement 500 pi. car. \$200, chauffe, éclairage, 380, Souve ouest, RMH, 389-1365.

LOCAL 2294 Mont-Royal est, 1348 pi. car, chauffe, renove, libre, 598-5617.

LOCALS industriels et commerciaux disponibles de 1500 à 11,000 pi. car. 472-1502 ou 430-8088.

LOCALS, industriels et commerciaux, 2,500 à 30,000 pi. ca. Développement Metro, 323-8860.

MAGASINS à louer dans des centres commerciaux à Laval, St-Laurent, D.D.O., Baie d'Urfee, St-Jean, Valleyfield et Cornwall. 931-7261.

METROPOLITAIN Pie IX, 8,500 pi. car, \$275, facile d'accès. 276-4023.

OCCUPATION immédiate à sous-louer face Café Lux 3 étages (atelier, bureaux etc.) 272-3024.

PARC INDUSTRIEL de Boucherville, de 2,000 à 9,000 pi. car. pour mai, 472-1938.

PARC, local commercial, près Laval, 180, 271-2746.

PARC, 3, local bureau, atelier, logement, libre, 271-2746.

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS À LOUER

ILE DES SOEURS 4500 pi. ca. d'entrepôt dont 1250 pi. ca. de bureaux climatisés. Occupation mai. Inf. 749-3832.

LACHINE, 180, 12e ave, bureau entpôt 700 à 7,000 pi. car. 634-6408.

LOCAL COMMERCIAL, à louer (Sous-sol) approximativement 500 pi. car. \$200, chauffe, éclairage, 380, Souve ouest, RMH, 389-1365.

LOCAL 2294 Mont-Royal est, 1348 pi. car, chauffe, renove, libre, 598-5617.

LOCALS industriels et commerciaux disponibles de 1500 à 11,000 pi. car. 472-1502 ou 430-8088.

LOCALS, industriels et commerciaux, 2,500 à 30,000 pi. ca. Développement Metro, 323-8860.

MAGASINS à louer dans des centres commerciaux à Laval, St-Laurent, D.D.O., Baie d'Urfee, St-Jean, Valleyfield et Cornwall. 931-7261.

METROPOLITAIN Pie IX, 8,500 pi. car, \$275, facile d'accès. 276-4023.

OCCUPATION immédiate à sous-louer face Café Lux 3 étages (atelier, bureaux etc.) 272-3024.

PARC INDUSTRIEL de Boucherville, de 2,000 à 9,000 pi. car. pour mai, 472-1938.

PARC, local commercial, près Laval, 180, 271-2746.

PARC, 3, local bureau, atelier, logement, libre, 271-2746.

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS À LOUER

BEAUMONT, près avenue du Parc, 1,500 à 12,000 pi. car, industriel, gicleurs, chauffe, ascenseurs, décor, cadastre, stationnement, immédiat. Daniel 382-3422.

BELAIR 3593, coin 15e avenue, près St-Michel, semi-commercial, beau 1,800 pi. car, \$450, informations sur place entre 8h et 5h.

BOUL. CURE POIRIER, Longueuil, secteur achalandé, 3 portes de garage, magasin et atelier, 2,300 pi. car. Inf. 336-2112.

BOUL. ST-LAURENT 4751, 9,600 pi. car, pour manufacture ou vente Gicleurs, chauffage, rampe de chargement, stationnement. 775-2888, 481-4000.

CENTRE-VILLE, local à louer pour restaurant ou club, bon emplacement, bonnes conditions, tout semestre. 871-0188.

CHOMEDÉY 1429, espace sous-sol commercial, libre, 685-3021.

COIN CHRISTOPHE-COLOMB et Rosemont, 1200 pi. car de plancher chauffé, éclairage, 273-4272 M. Fernand Tremblay.

DECAIRIE 5285, pour bureau, commerce. 274-4438.

DELOMIR & Masson, 1500 jusqu'à 30,000 pi. car, gicleurs, ascenseur, 529-1155, 523-3302.

ESPACE commercial, petits magasins, 9241 De Grosbois, 389-5816.

ESPACE INDUSTRIEL, entrepôt, 4,900, 11,000, 44,000 pi. car, 19 pi. clair, gicleur, chauffage, qual de chargement. 448-9300 soir 723-8119.

ESPACE commercial et industriel de 4,000 à 40,000 pi. car sur Boul. Industriel, Parc Industriel, Laval. Informations: 668-2105.

ESPACE commercial, avenue du Parc et Van Horne à louer pour magasin ou bureau, 4000 pi. car, 271-9880 ou 819-322-5149.

ESPACE dans marche aux puces, 1155, Cûre Porlier & Ste-Heleine, quartier de 5150 mois, 479-3423.

EXCELLENT local 1500 pi. car, air vitrine, Montréal-Nord, 324-8662.

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS À LOUER

ILE DES SOEURS 4500 pi. ca. d'entrepôt dont 1250 pi. ca. de bureaux climatisés. Occupation mai. Inf. 749-3832.

LACHINE, 180, 12e ave, bureau entpôt 700 à 7,000 pi. car. 634-6408.

LOCAL COMMERCIAL, à louer (Sous-sol) approximativement 500 pi. car. \$200, chauffe, éclairage, 380, Souve ouest, RMH, 389-1365.

LOCAL 2294 Mont-Royal est, 1348 pi. car, chauffe, renove, libre, 598-5617.

LOCALS industriels et commerciaux disponibles de 1500 à 11,000 pi. car. 472-1502 ou 430-8088.

LOCALS, industriels et commerciaux, 2,500 à 30,000 pi. ca. Développement Metro, 323-8860.

MAGASINS à louer dans des centres commerciaux à Laval, St-Laurent, D.D.O., Baie d'Urfee, St-Jean, Valleyfield et Cornwall. 931-7261.

METROPOLITAIN Pie IX, 8,500 pi. car, \$275, facile d'accès. 276-4023.

OCCUPATION immédiate à sous-louer face Café Lux 3 étages (atelier, bureaux etc.) 272-3024.

PARC INDUSTRIEL de Boucherville, de 2,000 à 9,000 pi. car. pour mai, 472-1938.

PARC, local commercial, près Laval, 180, 271-2746.

PARC, 3, local bureau, atelier, logement, libre, 271-2746.

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS À LOUER

ILE DES SOEURS 4500 pi. ca. d'entrepôt dont 1250 pi. ca. de bureaux climatisés. Occupation mai. Inf. 749-3832.

LACHINE, 180, 12e ave, bureau entpôt 700 à 7,000 pi. car. 634-6408.

LOCAL COMMERCIAL, à louer (Sous-sol) approximativement 500 pi. car. \$200, chauffe, éclairage, 380, Souve ouest, RMH, 389-1365.

LOCAL 2294 Mont-Royal est, 1348 pi. car, chauffe, renove, libre, 598-5617.

LOCALS industriels et commerciaux disponibles de 1500 à 11,000 pi. car. 472-1502 ou 430-8088.

LOCALS, industriels et commerciaux, 2,500 à 30,000 pi. ca. Développement Metro, 323-8860.

MAGASINS à louer dans des centres commerciaux à Laval, St-Laurent, D.D.O., Baie d'Urfee, St-Jean, Valleyfield et Cornwall. 931-7261.

METROPOLITAIN Pie IX, 8,500 pi. car, \$275, facile d'accès. 276-4023.

OCCUPATION immédiate à sous-louer face Café Lux 3 étages (atelier, bureaux etc.) 272-3024.

PARC INDUSTRIEL de Boucherville, de 2,000 à 9,000 pi. car. pour mai, 472-1938.

PARC, local commercial, près Laval, 180, 271-2746.

PARC, 3, local bureau, atelier, logement, libre, 271-2746.

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS À LOUER

ILE DES SOEURS 4500 pi. ca. d'entrepôt dont 1250 pi. ca. de bureaux climatisés. Occupation mai. Inf. 749-3832.

LACHINE, 180, 12e ave, bureau entpôt 700 à 7,000 pi. car. 634-6408.

LOCAL COMMERCIAL, à louer (Sous-sol) approximativement 500 pi. car. \$200, chauffe, éclairage, 380, Souve ouest, RMH, 389-1365.

LOCAL 2294 Mont-Royal est, 1348 pi. car, chauffe, renove, libre, 598-5617.

LOCALS industriels et commerciaux disponibles de 1500 à 11,000 pi. car. 472-1502 ou 430-8088.

LOCALS, industriels et commerciaux, 2,500 à 30,000 pi. ca. Développement Metro, 323-8860.

MAGASINS à louer dans des centres commerciaux à Laval, St-Laurent, D.D.O., Baie d'Urfee, St-Jean, Valleyfield et Cornwall. 931-7261.

METROPOLITAIN Pie IX, 8,500 pi. car, \$275, facile d'accès. 276-4023.

OCCUPATION immédiate à sous-louer face Café Lux 3 étages (atelier, bureaux etc.) 272-3024.

PARC INDUSTRIEL de Boucherville, de 2,000 à 9,000 pi. car. pour mai, 472-1938.

PARC, local commercial, près Laval, 180, 271-2746.

PARC, 3, local bureau, atelier, logement, libre, 271-2746.

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS À LOUER

ILE DES SOEURS 4500 pi. ca. d'entrepôt dont 1250 pi. ca. de bureaux climatisés. Occupation mai. Inf. 749-3832.

LACHINE, 180, 12e ave, bureau entpôt 700 à 7,000 pi. car. 634-6408.

LOCAL COMMERCIAL, à louer (Sous-sol) approximativement 500 pi. car. \$200, chauffe, éclairage, 380, Souve ouest, RMH, 389-1365.

LOCAL 2294 Mont-Royal est, 1348 pi. car, chauffe, renove, libre, 598-5617.

LOCALS industriels et commerciaux disponibles de 1500 à 11,000 pi. car. 472-1502 ou 430-8088.

LOCALS, industriels et commerciaux, 2,500 à 30,000 pi. ca. Développement Metro, 323-8860.

MAGASINS à louer dans des centres commerciaux à Laval, St-Laurent, D.D.O., Baie d'Urfee, St-Jean, Valleyfield et Cornwall. 931-7261.

METROPOLITAIN Pie IX, 8,500 pi. car, \$275, facile d'accès. 276-4023.

OCCUPATION immédiate à sous-louer face Café Lux 3 étages (atelier, bureaux etc.) 272-3024.

PARC INDUSTRIEL de Boucherville, de 2,000 à 9,000 pi. car. pour mai, 472-1938.

PARC, local commercial, près Laval, 180, 271-2746.

PARC, 3, local bureau, atelier, logement, libre, 271-2746.

180 ESPACES COMMERCIAUX, INDUSTRIELS À LOUER

ILE DES SOEURS 4500 pi. ca. d'entrepôt dont 1250 pi. ca. de bureaux climatisés. Occupation mai. Inf. 749-3832.

LACHINE, 180, 12e ave, bureau entpôt 700 à 7,000 pi. car. 634-6408.

LOCAL COMMERCIAL, à louer (Sous-sol) approximativement 500 pi. car. \$200, chauffe, éclairage, 380, Souve ouest, RMH, 389-1365.

LOCAL 2294 Mont-Royal est, 1348 pi. car, chauffe, renove, libre, 598-5617.

LOCALS industriels et commerciaux disponibles de 1500 à 11,000 pi. car. 472-1502 ou 430-8088.

FAS: des moyens de pression légers, pour le moment

■ QUÉBEC (PC) — Les travailleurs du secteur des affaires sociales préfèrent pour le moment user de moyens de pression légers pour faire connaître leur mécontentement face aux offres gouvernementales.

Le conseil fédéral de la Fédération des affaires sociales (CSN) a pris fin hier à Québec avec l'adoption du plan d'action des syndicats.

Les moyens de pression choisis resteront légers: refus de porter l'uniforme, port de maca-

ron, pause-café collective, dîner communautaire, piquetage, etc.

Ces gestes symboliques seront posés localement et régionalement durant la semaine du 12 au 16 mai, avec un point culminant le 12. À cette date, les syndicats des affaires sociales protesteront en même temps, et à travers la province.

« En aucun temps, nous, on a l'intention de toucher aux bénéficiaires », insistait en entrevue M. Yves Lessard, président de la FAS.

Les moyens de pression vise-

ront plus à attirer l'attention des bénéficiaires et des administrations locales qu'à gêner la dispensation normale des services.

Les travailleurs de la Fédération des affaires sociales (CSN), traditionnellement parmi les plus militants du secteur public et para-public, ont montré beaucoup de réserve face à la grève. À peine le mot a-t-il été prononcé, et avec maintes nuances. Les décrets de 1982-83 ont laissé une cicatrice profonde et le débrayage infructueux qui s'en est suivi aussi.

Les gros mots fusent entre les SPIIQ et la FAS

■ QUÉBEC (PC) — Un différend vient d'éclater entre deux syndicats qui représentent les infirmières.

Hier, les gros mots ont fusé entre la Fédération des affaires sociales de la CSN et le Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers du Québec (SPIIQ).

Tout a commencé mardi par une conférence de presse conjointe du président de la Corporation des médecins Augustin Roy et du président de la FAS Yves Lessard. Les deux hommes voulaient protester contre la disparition des postes d'infirmières auxiliaires et exiger leur maintien.

Or le Dr Roy a profité de sa

conférence avec le syndicaliste pour faire une charge à fond de train contre les infirmières autorisées (diplômées des cégeps). Il les accusait d'être responsables de la disparition des postes d'infirmières auxiliaires (formation au secondaire) parce qu'elles accaparent les tâches qui sont normalement dévolues aux auxiliaires.

La sortie du Dr Roy a eu l'heur de déplaire au président de la FAS, qui représente 7.000 infirmières autorisées et 15.000 infirmières auxiliaires. M. Lessard n'approuvait pas la position du président de la Corporation des médecins mais y a été associé dans l'esprit de certains.

Hier la Fédération des Syndicats professionnels d'infirmières et infirmiers du Québec a réagi avec vigueur à ces propos. La présidente Hélène Pelletier accuse « Messieurs Augustin Roy et Yves Lessard de chercher à diviser deux groupes de travailleurs pour mieux régner ».

De son côté, le président de la FAS (CSN) Yves Lessard a taxé les SPIIQ d'opportunistes.

« C'est bien sûr qu'il y a des organismes opportunistes, comme le SPIIQ, qui vont tenter de profiter de cette situation de confusion, alors qu'ils savent très bien que ce n'est pas la position de la CSN », proteste le président de la Fédération des affaires sociales.

La fourrure est chez nous une tradition vieille de plus de 300 ans, voilà pourquoi vous pouvez nous faire confiance!

ENTREPOSAGE DE FOURRURES LA BAIE

Votre fourrure mérite ce qu'il y a de mieux

Nos experts porteront à votre fourrure le soin et l'attention professionnelle qui lui sont dus. Chaque fourrure est examinée de près et pour toute réparation requise, nous vous enverrons une estimation sans frais ni obligation de votre part. Votre fourrure sera aérée et traitée contre les mites. Nous proposons également une gamme complète de services tels que: estimations, assurance, traitement fraîcheur, réparations et transformations, à prix très compétitif. Pour de plus amples renseignements, appelez-nous dès aujourd'hui, au 281-4731



C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie

la Baie

LIQUIDATION DU MANUFACTURIER

LA MANUFACTURE DE LITS DE LAITON LIQUIDE

MAINTENANT 750\$ 100 LITS avec 50 à 60% DE RÉDUCTION
(garantis pur laiton)

IMPORTANT PAS DE NETTOYAGE
Nos lits sont garantis laiton véritable (brass) et recouverts d'un vernis protecteur donc aucun nettoyage nécessaire.

Ouvert samedi seulement, de midi à 17 h.

Nombreux modèles disponibles, certains rehaussés de porcelaine. Réduction applicable sur tous les modèles, de toutes grandeurs (achetez maintenant, pendant qu'il n'y a pas de taxe de vente).

MAINTENANT 875\$

16356, boul. Gouin Ouest, Pierrefonds (prendre la route Transcanadienne vers l'ouest, jusqu'au chemin St-Charles vers le nord jusqu'à Gouin, tourner vers la droite.) 457-2755

Vente annuelle d'entrepôt. 10 à 40% d'escompte.

du 7 au 19 avril

Sur des marques renommées telles que: Kaufman

Roxton

Jaymar

Sklar

Gervais

Laurier

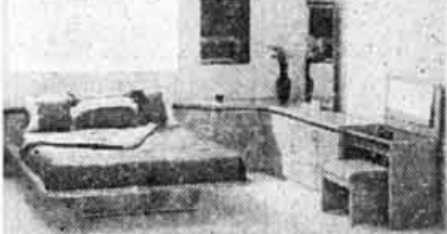
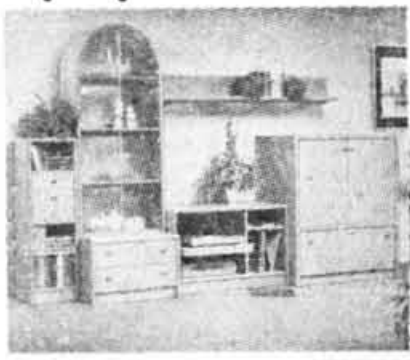
Carrier

Drouin

et les meubles de jardin

Triconfort

Allibert

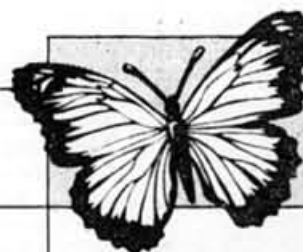


pour une Ambiance



Meuble du Roy Ltée
13505 est, rue Sherbrooke
Montréal (Québec)
H1A 3V4
(514) 642-2360

sortie 87
du boulevard
Métropolitain



LA DÉSINVOLTURE
PRENEZ CET IMPER

AU "LOOK" CONTEMPORAIN...

ET REGARDEZ ENSUITE

LE TEMPS AVEC L'INSOUCIANCE

DE CELUI QUI EST PRÊT À TOUT.

NOS IMPERS, DE 235 \$ À 375 \$



American Express et autres cartes de crédit bienvenues

Un mode de vie pour elle et lui

ARMAND BOUDRIAS

6818, RUE ST-HUBERT, 273-2851

LES TERRASSES

PLACE BONAVENTURE

PROMENADES ST-BRUNO

PLACE QUÉBEC

LOI SUR LE DIVORCE

L'entrée en vigueur des amendements reportée à juin

■ OTTAWA (PC) — À la demande de la Colombie-Britannique, l'entrée en vigueur des nouveaux amendements à la loi sur le divorce a été reportée au 1^{er} juin, a annoncé hier le ministre de la Justice, M. John Crosbie.

Cette province, a précisé le ministre devant le comité de la justice des Communes, a demandé un délai d'un mois afin de pouvoir modifier la procédure de ses tribunaux en conséquence.

Les amendements, qui ont demandé plusieurs années d'étude, permettront de mettre fin aux liens du mariage plus facilement et à coût moindre. Un couple pourra ainsi obtenir un divorce sans responsabilité après une année de séparation, sans perte du temps ni frais pour paraître devant un tribunal.

Un autre bill pour assurer le

versement d'allocations décrété par un tribunal sera présenté en deux étapes, avant la fin de l'année, a encore dit M. Crosbie. Et le gouvernement contribuera à retracer les nombreux époux, surtout des hommes, ayant négligé de payer les allocations à leur ex-épouse ou à leurs enfants.

Il fournira aussi les informations pouvant aider à retracer les époux ayant enlevé leurs enfants malgré des ordonnances des tribunaux.

Présentés aux Communes en mai dernier, les nouveaux amendements constituent la première tentative réussie visant à moderniser la loi sur le divorce depuis 1968.

M. Crosbie a également signalé qu'il prévoyait déposer en mai une loi visant à restreindre la prostitution, les cas d'enfants maltraités et la pornographie.

Attentat à l'ambassade de Turquie : procès en octobre

■ OTTAWA (PC) — C'est en octobre prochain que s'ouvrira à Ottawa le procès des trois hommes accusés d'avoir tué un garde de sécurité et pris en otage le personnel diplomatique lors d'un assaut contre l'ambassade turque, survenu en mars 1985.

Lors de ce procès qui débutera le 13 octobre, Ohannes Nourbarian, Rafi Panos Titizian et Kevork Marachelian devront répondre à des accusations de meurtre au premier degré du garde Claude Brunelle, de l'agence de sécurité Pinkerton.

Les trois hommes sont aussi accusés d'avoir attaqué les bureaux et mis en danger la vie de l'ambassadeur Coskun Kircal, et font face à des accusations de possession de grenades, d'utilisation d'armes à feu et de séquestration des employés de l'ambassade.

La clé est entre vos mains.

Grâce aux transplantations d'organes, aux cliniques de dépistage, aux traitements et à la recherche, nous contribuons à améliorer la santé de tous les Canadiens. Contribuez vous aussi. Donnez généreusement.



La Fondation canadienne du rein

Donne plus de chances... à la vie.

LA BAIE OUVRE SES PORTES SUR VOTRE JARDIN

avec des aubaines et des prix spéciaux

RABAIS JUSQU'À 20%

Rabais de 20% sur le prix étiqueté de tous nos outils de jardin à manche long. Profitez-en! Rabais de \$5 sur brouette en polypropylène. Cadre en acier tubulaire, capacité de 90 L. Ord. 64,99, 59,99

RABAIS JUSQU'À 1/3

Rabais de 25% sur le prix étiqueté de semences de fleurs et de légumes variées. Rabais de 20% sur le prix étiqueté de bulbes de fleurs printanières variées. Faites-en provision. Rabais de 1/3 sur gants de jardin Green Thumb. Une taille. Ord. 2,99, 1,99

Achat spécial sur rosiers de Californie de premier choix. Choix de couleurs et de variétés. 4,99 ch.

Quincaillerie, rayon 781
Achats en magasin. Pas de livraison à domicile.
Pas à Dorval, Laurier, ni Rivière-du-Loup

RABAIS \$40 DE

Rabais sur tondeuse à gazon à essence Duramark. Modèle de luxe à ensachage arrière. Avec moteur Tecumseh 4 chevaux à démarrage à poignée verticale. Coupe 20 po. N° DG660. Ord. 489,99, 449,99. Super aubaine sur tondeuse à gazon à essence Duramark. Moteur 3,5 chevaux. Coupe 19 po. N° DG100. 189,99

RABAIS \$40 DE

Rabais sur tondeuse électrique Duramark. Tondeuse/déshiqueteuse à moteur 8 A. Coupe 18 po, hauteur réglable. N° DE400. Ord. 239,99, 199,99. Tondeuse électrique Duramark à prix d'aubaine. Coupe 18 po, moteur 8 A. N° DE100. 124,99

RABAIS \$20 DE

Rabais sur coupe-herbe électrique Duramark. Moteur 4 A, coupe 16 po, bobine de fil de 50 pi. N° 1100. Ord. 89,99, 69,99. Rabais de \$5 sur coupe-herbe électrique Duramark. Coupe 10 po. N° 400. Ord. 34,99, 29,99

RABAIS 25% DE

Rabais sur épandeur Broadcast. Capacité de 60 lb. Ord. 39,99, 29,99. Engrais Green Cross à prix d'aubaine. Sac de 10 kg. 'Lawn Green', 11,99 'Weed 'n Feed', 14,99

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



Centre-ville Montréal, lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h
Succursales, lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h
Centre-ville Montréal 281-4422 • Boulevard 728-4571 • Jardins Dorval 631-6741 • Centre Rockland 739-5521
Centre Laval 688-8970 • Place Versailles 354-8470 • Place Vertu 332-4550 • Promenades St-Bruno 653-4455

la **Baie**

Vous l'attendiez...il est MAINTENANT ARRIVÉ!

LE JOUR DES AUBAINES MYSTÈRES

**DEMAIN
À LA BAIE**

ÉCONOMISEZ

10% , 15% , 20% ou 25%

quand vous payez par CARTE DE CRÉDIT ou COMPTANT!

LE SAMEDI 12 AVRIL

**VOUS ÉCONOMISEREZ AU MOINS 10%, PEUT-ÊTRE MÊME 25%*,
À COUP SÛR, SUR PRESQUE TOUS LES ARTICLES À LA BAIE.**

Exceptions: tabac, restaurants, nourriture, produits pharmaceutiques, produits de beauté, gros électroménagers et fours à micro-ondes de toutes marques, appareils stéréo, téléviseurs, ordinateurs y compris ceux du rayon 762, appareils vidéo: électroniques, certificats-cadeaux, ainsi que la plupart des services financiers et services aux clients: Scholl, Salons de coiffure, First Lady, Salon d'Optique, Studio de photo, Van Houtte, Réparation de montres et autres, Slick, Le Naturiste, Hertz, H & R Block, Service de nettoyage à domicile, Voyages American Express, Innovations en informatiques, S.T.C.U.M., Loto-Québec, le bureau de poste, les billets de loterie, La société des alcools, entreposage des fourrures, Ticketron, emballage-cadeau.

Les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson (actuels et retraités), de ses succursales et filiales ainsi que les membres de leurs familles immédiates ne sont pas admissibles à l'offre de rabais de 15% à 25%.

* Les rabais sont répartis comme suit:

Vous avez 1 chance sur 100 d'obtenir un rabais de 25%.
Vous avez 3 chances sur 100 d'obtenir un rabais de 20%.
Vous avez 4 chances sur 100 d'obtenir un rabais de 15%.
Vous avez 92 chances sur 100 d'obtenir un rabais de 10%.

■ **PROCUREZ-VOUS SIMPLEMENT LA CARTE RABAIS GRATTE-AUBAINE** à la Baie, et vous êtes assuré d'économiser sur presque tous les articles dans le magasin. Voir les exceptions.

■ **LES ÉCONOMIES CORRESPONDENT** au montant caché sous le sceau. Veuillez **ne pas** enlever ou gratter le sceau. Cela doit être fait seulement par un vendeur autorisé de la Baie.

■ **LES ÉCONOMIES SONT VALABLES** sur le premier achat ainsi que sur les suivants.

■ **PORTEZ-LE À VOTRE COMPTE** la Baie, MasterCard, Visa, American Express ou Simpson. Ou payez **COMPTANT!**

ACHATS EN MAGASIN SEULEMENT.

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



• Centre-ville Montréal, lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h
• Succursales, lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h
• Centre-ville Montréal 281-4422 • Boulevard 728-4571 • Jardins Dorval 631-6741 • Centre Rockland 739-5521
• Centre Laval 688-8970 • Place Versailles 354-8470 • Place Vertu 332-4550 • Promenades St-Bruno 653-4455

la **Baie**